

Etat des lieux et rencontre avec les usagers :

Le mercredi 5 Juin a eu lieu la concertation publique sur le sujet du parc de la Poste. Le bureau d'étude Sinequanon' accompagné de membres de la mairie ont tenus une permanence de 15h30 à 18h30 sous l'émblématique Tilleul du parc de la Poste.

Un peu plus d'une trentaine de personnes sont venues au parc pour échanger sur l'avenir du parc. Des profils assez différents étaient présents : des familles utilisant le parc, des voisins intrigués du devenir de leur environnement de vie, des habitants voulant s'impliquer dans le devenir du quartier, voire de la commune... Il est noté qu'un tiers des intervenants ne sont pas des usagers très réguliers du parc.



Le parc de la Poste est un ancien jardin privé d'un peu moins de 1 500 m². Il aurait été ouvert au public dans les années 70, laissant la liberté aux habitants de profiter de son patrimoine arboré. Un patrimoine aujourd'hui classé EBC (espace boisé classé).

Au fil des années le parc a reçu des aménagements qui viennent se superposer les uns aux autres, sans cohérence d'ensemble, ni conception globale. Des équipements comme le terrain de pétanque ou la clôture de l'aire de jeux semblent démesurés par rapport à la taille du parc. Il ressort d'une première approche :

- le parc manque de cohérence
- le rapport du parc au parking riverain est ambigu
- le parc propose l'accumulation d'aménagements sans dessin d'ensemble
- Le parc ne met pas assez en valeur ses atouts majeurs : les arbres, la fraîcheur, la qualité et l'histoire du lieu.

Visibilité et limites :

Nous avons débuté nos entretiens par un questionnaire sur la visibilité du parc depuis la rue.

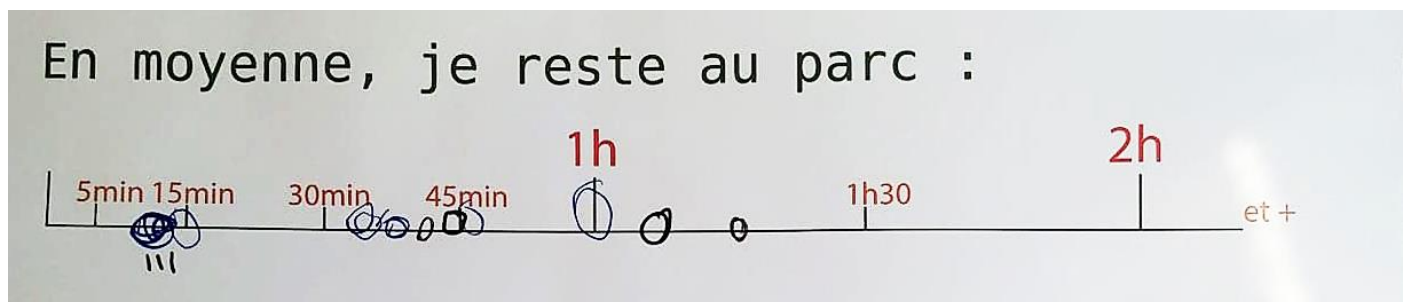
La première question posée aux personnes présentes portait sur la perception du parc depuis la rue. Pour la majorité le parc est assez visible. Même si certains pointent un certain manque de visibilité, ceci se révèle un point fort en apportant une certaine intimité au parc et surtout un éloignement de la rue et de ses nuisances.

Concernant les limites du parc, les usagers les souhaiteraient plus continues. Que ce soit pour la sécurité des enfants ou dans le but de donner une vraie identité de parc et surtout une limite franche avec le parking.

Nous avons ensuite cherché à établir les profils des personnes se rendant au parc de la Poste. Contrairement à d'autres parcs, le parc de la Poste attire un public assez diversifié : enfants après l'école, jeunes pour la pose de midi, riverains en journée, groupes en fin et début de soirée.

Certains usagers ne passent au parc que pour y déposer des livres. Mais d'une façon générale, les différents usagers sont d'accord pour dire que l'ombre des arbres est le principal atout du parc.

Il apparaît que les visites au parc se font surtout en sortie d'école et pendant la pose de midi. Pendant ces moments, le parc est le plus fréquenté, et secondairement dans l'après-midi.



Les visites ne dépassent rarement 1 heure de présence. La fréquentation du parc semble avoir un peu évoluée avec le déplacement du bureau de poste de l'autre côté de la rue. Auparavant, nombreuses étaient les personnes qui passaient par le parc pour se rendre à la poste, s'installaient quelques minutes au parc.

Aujourd'hui il n'y a plus de passage à proprement parler, le parc est un peu isolé, des nuisances en découlent.

Les nuisances :

Le parc semble être, pour un riverain en particulier, une forte source de nuisances sonores en fin de journée et début de soirée. Les rassemblements de personnes pendant la période estivale est un point qui a été soulevé par de nombreux usagers. Les usages déviant de l'espace du parc : barbecue, bruit, alcoolisation, etc... se concentrent a priori autours de la terrasse du jeu de boules, cet espace en accessibilité direct avec le parking. Couper le lien avec le parking et redéfinir la fonction de la terrasse « boules » semble une priorité pour réduire voire supprimer les nuisances.

La création d'un règlement du parc est apparue comme une solution pour canaliser et entreprendre un dialogue avec les usagers les plus « difficiles ». A noter que la commune a mis en place un système de médiation qui intervient régulièrement dans les parcs pendant les périodes estivales.

Nous avons enchainé avec des propositions d'axe de réaménagement. Les propositions étaient assez larges afin que les participants puissent développer leurs propres intentions de projet.

Le patrimoine arboré :

Conserver tous les arbres existants hors des soucis de sécurité Oui Non
 Renouvellement des arbres Oui Non Oui si nécessaire
 Fleurissement des pieds d'arbres Oui Non
 Mise en valeur, type arboretum Oui Non

très très bonne!!!

Arbitrage de la

Le parc portant quelques très beaux sujets, le patrimoine arboré était un point incontournable. D'une façon unanime les usagers veulent à tout prix conserver les arbres, qui font l'identité de ce parc. Presque aussi clairement, les participants ne sont pas positionnés pour un renouvellement des arbres, obligeant à supprimer les existants. Par contre, certains sont favorables à une re-densification de la strate arborée.

Idee qui fait consensus : les nouveaux sujets comme les anciens pourraient être équipés d'un panneau présentant leurs noms, origines et âges estimés.

Les enfants :

Le parc dispose aujourd'hui, d'une aire de jeux clôturée, « bloquant » une superficie relativement importante. A l'intérieur se trouve une petite structure avec toboggan et un jeu monté sur ressort. Les jeux sont réservés à de jeunes enfants (3-6 ans). Pour mémoire, la clôture avait été installée, afin d'éviter l'accès des chiens aux graviers se trouvant sous les jeux d'enfants. Il semblerait que cet aménagement fasse débat. En effet, certains préféreraient voir les enfants jouer librement dans le parc, de plus l'impact visuel est assez important. Certaines personnes se seraient également retrouvées face à des propriétaires de chien, utilisant cet espace fermé comme d'une canisette pour leur animal de compagnie. Globalement, l'interdiction définitive et claire des chiens dans l'ensemble du parc semble une demande récurrente.

→ protéger de la pluie.

Clôture des Parcs type de La Tronche

Conserver graviers

*pas de graviers pour rienement
by rienement au mousses.*

portillon d'accès au jeu avec pécins

Ajout de jeux Oui Non
 Diversification des âges Oui Non *6-10ans + 15ans + 6ans*
 Supprimer clôture aire de jeux Oui Non

Remplacer la clôture de l'aire de jeux par une clôture du parc Oui Non
 Déplacer les jeux Oui Non

planifier en surface

Réhabiliter

Nous avons donc premièrement demandé si l'offre actuelle des jeux convenait aux besoins des familles. Il semblerait que le nombre de jeux pourrait être revu à la hausse, bien que certains semblent s'en contenter. Si nouveaux jeux il doit y avoir, il serait préférable que la tranche d'âge concernée n'évolue pas trop et que les jeux restent pour les jeunes enfants.

Nous avons ensuite abordé le sujet des clôtures. Deux cas ont été envisagés : suppression de la clôture encadrant les jeux sans ajout d'une nouvelle clôture, ou bien suppression de la clôture mais installation d'une clôture générale du parc. Le premier scénario n'a pas convaincu les parents qui craignaient pour la sécurité de leurs enfants, en revanche la deuxième proposition semblait convenir à un grand nombre de participants à l'enquête.

Le mobilier :

Le parc dispose de 2 tables de pique-nique, de 5 bancs en bois et de 3 corbeilles, le tout vieillissant. Les tables semblent très utilisées par les jeunes pendant la pose de midi (Elèves de l'itec Boisfleury).



Renouveler Oui Non Nouveau mobilier : Fontaine à boire Oui Non
Conserver Oui Non Transats fixes Oui Non
Ajouter Oui Non → *Supprimer de table* Autres : *1 problème rampe de skate.*

Les usagers du parc ne souhaitent pas spécialement que l'offre en mobilier soit enrichie. Hormis l'éventuelle mise en place d'une fontaine à boire et l'ajout d'un banc dans l'aire de jeux. Nous avons également eu comme demande de réintégrer au jardin la rocaille se trouvant vers l'entrée de l'ancienne poste.

Les cheminements :

Aujourd'hui, le parc de la Poste possède un cheminement principal partant de l'entrée côté rue, qui se divise pour aller vers le terrain de boules et vers le parking. Dans la direction du parking, une petite poche a été créée afin d'y installer tables et bancs. A l'image du mobilier, le revêtement en asphalté est vieillissant et endommagé à plusieurs endroits. Les larges cheminements permettent aux voitures s'introduisant la nuit d'entrer au centre du parc.



Refaire les revêtements en gardant l'organisation actuelle Oui Non
Retrouver une cohérence en redessinant le plan Oui Non
Résoudre les problèmes d'accessibilité (PMR, Poussettes...) Oui Non
4 de nuit
roches de nuit - de nuit
laisser tel que

Les habitués du parc sont donc conscients qu'il est nécessaire de revoir le tracé des cheminements qui n'est plus d'actualité et en mauvais état. En effet, l'axe Grande Rue / Poste, autrefois emprunté régulièrement ne l'est plus aujourd'hui.